

Tous et toutes dans la rue le 20 mars

Contre toutes les lois et décrets liberticides, le fichage et la répression des manifestants !

Pour la liberté d'information !

Le gouvernement développe un arsenal répressif et autoritaire qui remet en cause les libertés fondamentales de toutes et tous. Dans une situation de croissance des inégalités, d'explosion de la pauvreté, de multiplication des licenciements il se donne les outils pour surveiller, réprimer et essayer de contenir la contestation et les luttes sociales, il contribue à étouffer la vie culturelle par :

Deux lois

-La loi dite de « sécurité globale » organise la surveillance policière de la population et s'attaque à la liberté d'informer. Elle s'appuie notamment sur le nouveau « schéma national du maintien de l'ordre » du ministère de l'Intérieur et renforce les moyens policiers de répression des manifestants.

-La loi «confortant les principes républicains», présentée le 9 décembre par le gouvernement qui se drape dans les valeurs de la République mais stigmatise une partie de la population et s'en prend à la liberté d'association. Ainsi, l'article 18 reprend, en l'aggravant, l'article 24 de la loi «sécurité globale». L'article 6 oblige les associations sollicitant une subvention publique à signer un « contrat d'engagement républicain » les engageant par exemple à agir « pour la sauvegarde de l'ordre public ». Si elle était adoptée, cette obligation, d'apparence formelle, serait lourde de conséquences pour les libertés en officialisant une ingérence des pouvoirs publics dans le monde associatif et syndical.

Et trois décrets

Sous couvert de lutte antiterroriste, trois décrets, parus le 2 décembre au Journal officiel, autorisent le fichage les personnes en fonction de leurs opinions, de leurs activités politiques, de leurs convictions philosophiques et religieuses ou de leur appartenance syndicale. Ces remises en cause de nos droits et libertés publiques individuelles et collectives construisent un avenir où violences sociales, répression et violences étatiques seront facilitées. Des centaines de milliers de citoyennes et citoyens ont déjà manifesté pour réclamer l'abandon du projet de loi « sécurité globale » dans tout le pays. Plus que jamais, défendre les libertés est une nécessité ! C'est possible !

Ensemble, exigeons :

-Le retrait de la proposition de loi « sécurité globale » et de la loi contre les «séparatismes», dite loi «confortant le respect des principes de la République»;

-L'abrogation des décrets du 2 décembre ;

-Le retrait du nouveau Schéma National du Maintien de l'Ordre (SNMO) ;

-L'arrêt immédiat de toutes les poursuites visant à criminaliser le droit de manifester

Manifestation samedi 20 mars à 14h place de la Libération à Dijon

. LDH, ATTAC, Amnesty International Dijon, ,SOS Racisme, ,CGT, FSU, MRAP, , coordination Sud 21, MAN, Libre Pensée Dijon H.Barabant-cercle M.Martinet, MVT de la Paix, UJFP, NPA ,ADH., PCF, , POID, Solidaires 21, comité de soutien à la Maskarade BFC, Génération.s Dijon, SAF, PS, Ensemble !, Ligue de l'enseignement,LFI,PG21, CSF21